USEC22 - Démarche d'interprétation appliquée au territoire et à l'objet culturel

Mis à jour le 29-09-2025

Code : USEC22

Unité spécifique de type cours

6 crédits

Responsabilité nationale :
EPN11 - Territoires / Marine LOISY

Contact national :
EPN11 Licence Tourisme
1D7P20, 2 rue Conté
75003 Paris

licences.tourisme@lecnam.net

Présentation

Prérequis

Public de niveau Bac+2 minimum, de préférence en tourisme, histoire, histoire de l'art, médiation culturelle, langue ou littérature.
Avoir un projet professionnel en lien avec le guidage ou la médiation culturelle et touristique.

Objectifs pédagogiques

Ce cours vise à prendre du recul sur le territoire, d'une part, et sur l'objet culturel, d'autre part, afin d'adopter une posture de médiateur à leur égard. L'enseignement porte sur les compétences et les outils nécessaires à la lecture et à l'interprétation d'une œuvre, d'un objet patrimonial, d'un site, d'un monument ou d'un territoire. Il s'agit aussi de savoir identifier et comprendre la notion de « paysage » et les grilles de lecture pour l'observer et le décrire.

Ce cours inclut la maîtrise des techniques d'information et communication : recherche documentaire, création d'un commentaire pour une visite, sélection et analyse de données nécessaires pour exploiter, argumenter et critiquer un objet culturel.

Programme

Contenu

1. Epistémologie de l'interprétation du patrimoine :

- L'interprétation du patrimoine culturel matériel et immatériel : contextes, enjeux, pratiques.
- Méthodologie interprétative et pratique professionnelle.
- L'interprétation et la médiation : la construction de l'objet culturel et ses publics.
- Etude de cas pratique
- Les traditions interprétatives pertinentes de la valeur culturelle
    1. Herméneutique et esthétique
    2. Histoire et sémiologie
    3. Récit et représentation.
- Les concepts au travail : les passeurs d'imaginaire.

2. Interprétations et territoires

- Patrimoines et territoires
- Les itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Modalités de validation

- Contrôle continu

Description des modalités de validation

Contrôle continu. Possibilité de mettre en place des évaluations individuelles et/ou collectives (oraux, dossier, etc.)